

La Présidence

De la Polynésie française

**BUREAU DE LA COMMUNICATION**

***Mercredi 26 août 2020***

**Compte rendu du Conseil des ministres**

**Délégation pour le développement des communes: soutien aux investissements des municipalités**

Dans le cadre de la politique du Pays d’accompagnement et de soutien des opérations d’investissement des communes, le conseil des ministres a validé 8 nouveaux octrois de financement au profit de plusieurs communes et issus de la seconde session de programmation des dossiers reçus par la Délégation pour le développement des communes en août 2019. Il s’agit des derniers financements relevant de cette session.

Ceux-ci représentent une enveloppe du Pays de près de 180 millions Fcfp pour des investissements communaux approchant 300 millions Fcfp, soit un taux de participation de 71,75 %.

L’électrification de l'atoll de Raraka a bénéficié du financement des études lors du Conseil des ministres du 3 août dernier. Trois nouveaux arrêtés concernant, cette fois, les travaux de construction de la nouvelle centrale, l’acquisition des groupes électrogènes et des panneaux photovoltaïques, et encore enfin, la création du réseau de distribution, ont été validés. Le Pays contribue à ces travaux pour un montant de 67.159.236 Fcfp sur un investissement total de 83.949.045 Fcfp, et intervient donc à hauteur de 80%.

En matière d’installations sportives, la commune de Tureia bénéficie d’un financement de 56.684.256 Fcfp pour la couverture de son plateau sportif. Cette opération offrira un cadre à l’abri du soleil et de la pluie pour la pratique des activités sportives, culturelles, scolaires et extra scolaires. Le taux de participation du Pays est de 70% sur un montant total estimé à 80.977.508 Fcfp.

Enfin, en termes d’acquisitions, trois octrois représentant près de 56 millions Fcfp ont été validés pour des investissements évalués à environ 128 millions Fcfp pour les communes de Moorea-Maiao, Manihi et Uturoa. Une grande partie de cette enveloppe, soit environ 40 millions Fcfp, est affectée à l’acquisition d’un navire de liaison maritime entre Moorea et Maiao. Ce nouvel équipement permettra à la municipalité de maintenir et renforcer le seul lien essentiel avec sa commune associée qui compte 353 habitants. L’isolement de cette petite île a été pris en considération par le Président du Pays et l’aide financière, via la DDC (Délégation pour le développement des communes) est ainsi conséquente.

Ces soutiens financiers vont toujours dans le sens voulu par le Pays à savoir une qualité de vie améliorée pour les populations les plus isolées.

**Opération « Masques solidaires »**

Afin d’éviter la propagation du virus du covid-19 en Polynésie française, le Conseil des ministres dans sa séance du 12 août dernier, a renforcé l’obligation de port du masque dans certains lieux publics. Ainsi, en plus des gares maritimes, aéroport, transports publics maritimes et terrestres, ont été rajoutés les espaces clos, les restaurants, débits de boisson, les commerces.

Dans ce contexte, le Pays en partenariat avec  l'association FACE, lance une opération "Masques Solidaires" afin d'offrir au plus grand nombre, prioritairement aux familles les plus fragiles et aux plus démunis des masques en tissus pour se protéger et protéger les leurs. Cette opération a, par ailleurs, un intérêt général et environnemental. A l’échelle mondiale, il n'existe pas encore de filière de recyclage dédiée pour ce produit. Le masque en tissus est quant à lui lavable et donc réutilisable.

Le réseau d'entreprises de FACE a accepté d’être le porteur du projet avec le Pays de cette opération de solidarité. L'appel à soutien a commencé à être lancé de manière informelle. Plusieurs entreprises, associations caritatives, personnes physiques, sont d'ores et déjà parties prenantes, soit en dons en nature, soit en dons en numéraire. En moins d'une semaine, cette opération a déjà permis de rassembler 10 000 masques, l’objectif étant de remettre 3 masques par personne dans les foyers identifiés. FACE s’appuiera pour la confection des masques sur des associations issues de son réseau. FACE lance un atelier de fabrique de masques en tissu dans son atelier à Tipaerui avec l'appui de ses services civiques, voire avec l'aide du Pays, par la mise à disposition de CAE.

Les bénéficiaires sont les familles ne disposant pas ou de peu de revenus issues sont identifiées par les communes et les associations de quartier. FACE en relation avec les communes établira un calendrier de remise des masques dans les quartiers. Chaque opération sera accompagnée d’une communication autour du respect des gestes et mesures barrières avec les équipes de guides sanitaires d’ores et déjà formées.

Une première opération est organisée dès cette semaine dans la commune de Papeete afin de relayer l’appel à don. Les autres opérations de distribution seront réalisées au fils du temps dans les quartiers prioritaires en partenariat avec les services sociaux des communes. Il est par ailleurs envisagé au-delà du partenariat des entreprises du privé, une collecte grand public dans les magasins de grande distribution. Des entreprises de la place ont également fait appel à la générosité de chacun des salariés en leur demandant une participation personnelle sans que cette dernière ne soit obligatoire.

**Maintien du prix des hydrocarbures au 1er septembre**

Malgré la hausse des cours internationaux provoquée par un début de reprise de la demande mondiale, le Conseil des ministres a décidé de maintenir les prix des carburants publics à leur niveau actuel pour le mois de septembre 2020.

A compter du 1er septembre 2020, le prix de vente au détail de l’essence sans plomb est donc maintenu à 121 Fcfp/litre, celui du gazole à 123 Fcfp/litre et celui du pétrole à 97 Fcfp/litre.

**Point de situation sur la reprise du trafic aérien**

Le Vice-président de la Polynésie française, ministre en charge du transport aérien international, a présenté au Conseil des ministres un point de situation de la reprise du trafic des passagers à l’aéroport de Tahiti-Faa’a.

Ces statistiques post-Covid, basées sur un comparatif entre l’année 2019 et l’année 2020, et arrêtées à la date du 17 août 2020, révèlent des perspectives optimistes pour le secteur aérien.

Malgré la chute constatée du flux de passagers à compter du 22 mars 2020, suite au confinement général de la Polynésie française, on observe une reprise prometteuse du trafic depuis la réouverture des vols domestiques, qui atteint 67% du trafic par rapport à 2019.

Cette tendance favorable se confirme d’ailleurs avec la réouverture des frontières internationales le 15 juillet dernier, portant le trafic international à 31% du flux de 2019. Ainsi, le niveau global du trafic de passagers (domestique et international cumulés) atteint 51% par rapport à 2019.

**Une aide pour promouvoir les œuvres littéraires d’auteurs polynésiens**

Fondée en 1988, la SARL Scoop est une maison d’édition représentée, depuis 1991, sous la marque déposée Au vent des îles. Reconnue comme première maison d’édition francophone du Pacifique, Au vent des îles fête cette année ses 30 ans d’existence et déploie, à cette occasion, un programme de festivités en Océanie et en Europe tout au long de l’année pour promouvoir les ouvrages de ses auteurs.

Afin d’encourager cette initiative et de soutenir les auteurs polynésiens concernés, le Conseil des ministres a décidé de lui accorder une subvention d’un montant de 1 million Fcfp, destinée au financement partiel de ces actions de promotion d’œuvres littéraires d’auteurs polynésiens.

**Réhabilitation du centre d'hébergement des étudiants (CHE) d’Outumaoro**

Le ministre du Logement a présenté, en Conseil des ministres, une proposition de prolongation du délai de l'opération "Diagnostic de réhabilitation du centre d'hébergement des étudiants (CHE) d’Outumaoro".

Dans le cadre de ses actions, l’Office Polynésien de l’Habitat (OPH) procède aux études nécessaires à la réalisation d’une réhabilitation du centre d’hébergement des étudiants de Punaauia. Ces cinq bâtiments de la Phase 1 du CHE ont une quinzaine d’années. Les 114 chambres, les espaces collectifs, ainsi que les façades extérieures de la résidence ont grandement besoin d’être réhabilités. Outre le rafraîchissement extérieur et l’étanchéité, cette étude doit apporter un ensemble de propositions concrètes de réaménagement pour offrir aux étudiants davantage de confort en modernisant l’ouvrage et son utilisation en incluant des objets et des technologies permettant de faciliter la vie des étudiants résidents.

Le délai d’exécution menait initialement à une fin de l’opération au 9 février 2021. L’OPH a procédé à un diagnostic complet de l’ensemble des 114 logements et des parties communes. Les résultats obtenus ont permis d’établir précisément les attendus de l’OPH pour la phase travaux. En outre, un délai supplémentaire est souhaitable concernant le diagnostic du maître d’œuvre à l’égard des « enjeux numériques ». Les études d’état des lieux et d’avant-projet ont bien avancé avec l’équipe de maître d’œuvre. Cependant, le temps de vacance des logements étudiants étant restreint et le travail se faisant en majorité sur site occupé, une prorogation du délai de réalisation de l’opération a été accordée, avec donc une date limite de réalisation reportée au 9 août 2022 afin de permettre le bon déroulement de cette opération.

Pour rappel, le montant de l’opération d’étude est de 31 176 471 Fcfp, avec un financement assuré à 50 % par le Pays et 50 % par l’Etat au titre du Contrat de projets 2015-2020. Le début des travaux par l’Office Polynésien de l’habitat est programmé pour juin 2021.

**Opération « quartiers d’été 2020 » au Centre de formation professionnelle pour adultes (CFPA)**

En partenariat avec le Syndicat mixte en charge de la gestion du Contrat de Ville depuis 2017, le CFPA a répondu favorablement à une demande d’action à réaliser dans le cadre « d’ateliers d’été », au profit de la population des quartiers prioritaires recensés par le Contrat de Ville.

Ce projet a pour but de prévenir les comportements déviants dus à l'oisiveté grandissante chez les jeunes de moins de 25 ans issus des quartiers prioritaires, et de les accompagner dans une dynamique d'apprentissage durant la période des grandes vacances scolaires.

Dans ce contexte, le Contrat de Ville a lancé le projet « Quartiers d’été 2020 », avec le soutien financier de l’Etat, afin de renforcer significativement les actions politiques de la ville dans les quartiers prioritaires. Le CFPA, en complément de ses missions de formation en cours, a répondu favorablement à la demande en proposant des ateliers d’informations et d’initiation durant le mois d’août. Ces ateliers ont notamment été réalisés au profit de la commune de Faa’a, qui a répondu à ce projet et s’est impliquée dans le montage de ce processus de formation.

Les activités se sont ainsi déroulées du 3 au 21 août, par atelier de 6 à 10 candidats,le centre de Pirae. Ces activités ont été dispensées par des formateurs et des agents de l’administration et de la direction de Pirae et Taravao.

L’objectif du CFPA était de faire découvrir les possibilités de formations existantes et les conditions d’accès, de mettre en exergue les capacités et les connaissances des candidats. Dans un second temps, de définir, en relation avec la cellule emploi de la commune, les choix d’orientation des candidats en inaugurant le positionnement individuel par le biais de la plateforme METIS, aux fins de les conduire vers un réel parcours de formation : remise à niveau, préqualification ou qualification.

**Subventions à des associations ayant des projets environnementaux**

Sur proposition du ministre de la Culture, en charge de l'environnement, le Conseil des ministres a octroyé des subventions en faveur de 6 associations pour la mise en œuvre de projets environnementaux.

Ces demandes, reçues dans le cadre de l’appel à projets lancé au mois de décembre 2019 par la Direction de l'environnement, ont été examinées par le comité d’attribution des subventions en matière de protection, de conservation, de gestion et de valorisation de l’environnement de la Polynésie française, en séance du 12 juin dernier.

Sur les 6 projets présentés, 4 concernent les Iles du Vent (Tahiti), 1 les îles Sous-le-Vent (Huahine), et 1 les Gambier (Rikitea) et pour un montant d'aide global de 10 985 000 Fcfp.

Depuis sa création en 2017, ce dispositif de soutien des associations environnementales a permis de financer 78 projets, concernant principalement des actions de ramassage de déchets et de sensibilisation à l'environnement, mais également de lutte contre les espèces envahissantes ou de protection d'espèces menacées.

**Subventions à Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture: acquisition d’un chapiteau et de matériels de son et de lumières**

Sur proposition du ministre de la Culture, le Conseil des ministres a adopté l’octroi de deux subventions en faveur de l’établissement public administratif « Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture » pour un montant total de 121 663 690 Fcfp.

Une première subvention, d’un montant de 10 639 456Fcfp, doit permettre de financer l’acquisition d’un chapiteau et de « crash » barrières, auparavant mis à disposition par le Service des moyens généraux du Pays.

Une deuxième subvention, d’un montant de 111 024 234 Fcfp, est destinée à l’acquisition de matériels de son et de lumières en remplacement de matériels défectueux ou obsolètes de la scène de To’ata, du Grand théâtre et du Petit théâtre.

**Subvention d’investissement en faveur de l’établissement public Fare Tama Hau pour l’acquisition d’un véhicule aménagé**

Le Conseil des ministres a octroyé à l’établissement public Fare Tama Hau une subvention d’investissement d’un montant de 14 millions Fcfp, pour financer l’acquisition d’un véhicule aménagé.

Fort du succès des 6 maisons de l’enfance (Faa’a, Punaauia, Taravao, Raiatea, Taiohae et Papeete), l’établissement a pour objectif de créer une équipe mobile qui ira à la rencontre de la population d’adolescents, de collégiens et de lycéens en difficulté, habitant dans les communes éloignées de la zone urbaine, telles que les communes de Taiarapu Ouest, Taiarapu Est et de Teva I Uta, pouvant difficilement se déplacer à Papeete.

L’équipe mobile constituée d’un psychologue, d’un éducateur spécialisé, d’un infirmier et d’un agent social, se déplacera avec ce véhicule qui sera aménagé en deux bureaux de consultation (consultation médicale, entretien psychologique et éducatif) et pourrait recevoir ce public dans leur environnement scolaire et social. Des séances de prévention pourraient se tenir à l’extérieur du véhicule car des auvents sont prévus sur les deux côtés du véhicule. Dans l’attente de la mise en place de cette équipe mobile, ce véhicule sera utilisé par les professionnels de la maison de l’adolescent pour le même objet au niveau de la zone urbaine.

**Jeu-concours relatif à l'écomobilité dans le cadre de la 19ème  édition de la Semaine européenne de la mobilité**

En tant qu’Autorité organisatrice de la mobilité (AOM), la Polynésie française étudie, coordonne et met en œuvre un panel de solutions en faveur d’une mobilité durable et d’un développement socio-économique harmonieux.

En Polynésie française, en matière de mobilité, les véhicules particuliers sont surreprésentés avec 77% des parts modales des déplacements, entraînant des externalités négatives telles que l'insécurité routière, les émissions de Co2, dont 45% étaient dues aux transports routiers en 2018, ou encore la congestion urbaine.

Après l’organisation l’année dernière (septembre 2019) du 1er Forum polynésien de l’écomobilité en Polynésie française, la Direction des transports terrestres (DTT) organise un concours de vidéos multicanal sur les médias sociaux du mercredi 26 août au mardi 22 septembre 2020, afin de sensibiliser la population à l'écomobilité, et plus particulièrement le jeune public rompu à l'usage des réseaux sociaux dans le cadre de la 19ème édition de la Semaine européenne de la mobilité (SEM).

Cette opération sur les médias sociaux s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) relatif à l'animation d'une mission "écomobilité" en Polynésie française visant à la transition écologique des territoires.

Par ce jeu-concours, la DTT encourage l'appropriation des enjeux d'une mobilité durable et respectueuse de l'environnement avec la création de scénettes originales, qui apporteront une vision polynésienne, pragmatique ou ludique, des alternatives à la voiture particulière en Polynésie française.

Dans l'objectif d'atteindre la plus large audience possible auprès de la population lors de la SEM 2020, le jeu-concours conçu par la DTT récompensera les productions audiovisuelles les plus créatives présélectionnées par un jury et ayant recueilli le plus grand nombre de votes des internautes.

Afin de susciter l'engouement nécessaire à la réussite de cette opération et grâce à la participation des partenaires engagées vers une mobilité durable polynésienne, le concours sera doté de nombreux lots dont un smartphone de dernière génération, complété par des prix relatifs à l'écomobilité tels que des cartes de bus préchargées et des équipements de sécurité routière. La remise des prix est prévue le mardi 22 septembre 2020.

-o-o-o-o-o-